

Commune de
BARBAZAN
(Haute-Garonne)



Compte-rendu de la Réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 1^{er} Février 2018 à 18 h 00
à la Mairie de Barbazan

STATION THERMALE CLASSEE

Présents : Mmes STRADERE Michelle, BOLEA Maryse, VEYRIES Nadine, NOE Liliane, ARIES Fabienne.

Mrs DELORT Thierry, MAURETTE Bernard, SALES André, SIBRA Gérard, VALLE Anthony.

Absent : BRUNA Roger donne procuration à STRADERE Michèle,
SIBRA Gérard donne procuration à MAURETTE Bernard.

1 – BIENS EN ETAT D'ABANDON – TERRAIN FOURQUET

Madame le Maire rappelle que depuis le 3 mai 2010 (date du premier courrier du maire Henri GALY) que les parcelles cadastrées B669 et 670, à côté de la Maison de Retraite, dont le propriétaire est Monsieur FOURQUET Jean-Luc domicilié 6, rue du Clos du Mont à Bonnée (45460) sont en état d'abandon.

Elles sont envahies par des plantes sauvages, arbustes et arbres, débordant sur les parcelles voisines, et qu'elles sont en état d'abandon manifeste.

Au vu de ces constatations, les travaux suivants s'avèrent nécessaires et indispensables pour faire cesser l'état d'abandon : broyage des végétaux sur place, coupe des arbres, nettoyage des bordures et entretien des clôtures.

Vote à l'unanimité.

2 – TRAVAUX APPARTEMENT GÎTE (Varinois Aline)

Madame le Maire informe que des travaux doivent être réalisés dans les bâtiments communaux, presbytère.

- Pour la salle de bains, le devis de l'entreprise Montès s'élève à 2296.00€ HT.

Vote à l'unanimité.

Le coût prévisionnel des travaux des menuiseries s'élève à :

- 2386.18€ HT correspondant au devis présenté par l'entreprise Fourcade.

Vote à l'unanimité.

Le Conseil Départemental 31 sera sollicité Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le projet de menuiseries des bâtiments communaux pour un montant de 2386.18€HT, soit 2863.41€ TTC, et sollicite l'aide du Conseil Départemental pour 954.48 € HT, soit 40% du montant du projet et arrête le plan de financement suivant :

* Dépenses : - Fourcade : 2386.18€ HT / 2863.41€ TTC

* Recettes : - Conseil Départemental : 954.48€ HT / 1145.38€ TTC

- Autofinancement : 1431.70€ HT / 1718.03€ TTC

et s'engage à démarrer les travaux l'année de programmation.

Vote à l'unanimité.

Mairie 31510 BARBAZAN Tél. : 05.61.88.30.06 Fax : 05.61.88.39.06

accueil@mairie-barbazan.fr www.mairie-barbazan31.fr

Des devis ont également été demandés pour l'aire de jeux/pique-nique, et les travaux de peinture et électricité de la gendarmerie.

Un devis sera demandé pour le nettoyage du Canal, par le Conseil Départemental.

3 – APPARTEMENT MAIRIE (N°1)

Madame le Maire informe que le logement de la Mairie N°1, Grand Rue Saint-Michel est libre.

Mesdames SANTI Emmanuelle et COSTILLIE Pauline se sont proposées de l'occuper à compter du 1er Mars 2018, pour une durée de un an renouvelable par tacite reconduction.

Le montant du loyer sera de 430.00€ par mois, terme à échoir, en fonction de la variation de la moyenne des quatre indices INSEE du coût de la construction à la date d'anniversaire du bail.

Vote à l'unanimité.

4 – COMPTEURS LINKY

Madame le Maire informe qu'une délibération refusant l'installation de compteurs Linky sur la commune de Barbazan avait été prise au dernier Conseil.

L'examen de cet acte appelle de la part du préfet et de la sous-préfète des observations telles que :

- la non compétence de la commune en matière de distribution d'énergie
- la non possibilité de s'opposer à l'installation de ces compteurs par le gestionnaire du réseau, dans la mesure où celle-ci résulte d'une obligation à caractère législatif.

A la demande du préfet et de la sous-préfète, le conseil municipal est invité à retirer cet acte.

Vote : Pour : 9

Contre : 2

Abs : 0

5- REPAS DES AÎNES

Il se tiendra le Dimanche 18 Février 2018 à 12h, à la salle des fêtes. L'animation et le champagne seront pris en charge par Idéal 31. Le repas est offert uniquement aux habitants âgés de 60 ans et plus. Une participation financière sera demandée aux autres personnes souhaitant se joindre à cette manifestation.

Vote à l'unanimité.

6- PRIME DE FIN D'ANNEE DES EMPLOYES

Une prime de fin d'année sera versée au personnel communal.

Pour l'année 2017, une partie fixe de 220€ peut être attribuée aux agents et au prorata du temps de travail travaillé sur l'année et du nombre d'arrêt maladie...

L'attribution se fera sur le bulletin de salaire pour les titulaires et en bons d'achat au Super U de Gourdan Polignan pour les agents suivants :

- BOUROUIS Mounia d'Ausson
- BUZON Martine de Loudet
- FORNASIER Marie-Louise de Barbazan
- MENARD Yann de Valcabrière

Vote à l'unanimité.

7- KIOSQUE DES THERMES- FACTURES GMC

Un RDV est prévu le mardi 6 février 2018 pour l'expertise pour le Tribunal Administratif de Toulouse. Le cabinet d'expertise ELETA sera présent.

Les factures concernant les analyses au kiosque-buvette pour le projet de l'usine d'embouteillage, à destination de la société GMC, sont restées impayées depuis 2014.

Madame le Maire propose, pour la poursuite de ces analyses par le Laboratoire Départemental 31 :

- de demander un étalement de ces factures impayées sur 5 ans,
- de demander le changement d'entité à partir de 2018.

Un courrier devra être adressé aux services du cadastre afin de récupérer les parcelles cadastrées Section B numéros 1221 et 1223, suite à la résiliation du bail emphytéotique entre la commune de Barbazan et le Groupe Mode et Conseil dont le siège social se trouve à Versailles (78000), 8, rue des Petits Bois.

Vote à l'unanimité.

8- QUESTIONS DIVERSES

- SDEHG : Un technicien viendra le jeudi 8 février pour faire le point sur l'éclairage public du village.
- Centre Médico Social : La route d'accès a été donnée à la Commune.
- Une demande a été faite pour étudier la possibilité de demande de construction sur des parcelles non constructibles.
- Loyer gendarmerie : Madame le Maire informe le Conseil Municipal du projet d'avenant au bail de la caserne de gendarmerie de BARBAZAN, élaboré par les services de France Domaine dans le cadre de la révision triennale du loyer.

Vote à l'unanimité.

- Travailleur handicapé : Demande pour l'emploi d'un travailleur handicapé pour 20 heures de travail par semaine.
- Changement du Directeur du Casino. Demande de panneau de signalisation auprès du rond-point, pour indiquer le Casino.
- Internet à l'école : Internet ne fonctionne plus. Anthony Valle va essayer de résoudre le problème.
- Barbaz'Anim : le programme de l'année est établie. Loto le 15 avril, feu d'artifice le 21 juillet, vide-grenier le 19 août, Saint-Michel le 29 septembre.
- Feu d'artifice au lac : 4573.74 allouée par le Casino.
- Le chemin VTT autour du lac s'éboule. Un courrier a été envoyé à l'ATD, pour savoir qui doit réparer ce mur.

Vu, Le Maire,



